



Doc. 15063 Seconde édition
15 février 2021

Les membres des délégations nationales signataires de la présente déclaration regrettent l'approbation par l'Assemblée des pouvoirs présentés par la Fédération de Russie

Déclaration écrite n° 707

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Bien que nous ne souscrivions pas à l'approbation des pouvoirs de la délégation russe, nous espérons qu'en contrepartie la Fédération de Russie respectera pleinement les termes de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et satisfera aux exigences de la [Résolution 1990 \(2014\)](#), la [Résolution 2034 \(2015\)](#), la [Résolution 2063 \(2015\)](#) et la [Résolution 2292 \(2019\)](#) de l'Assemblée parlementaire.

Ces résolutions condamnent l'annexion de la Crimée en violation de l'article 3 du Statut, l'agression militaire commise actuellement par la Fédération de Russie dans les régions de Donetsk et Lougansk, l'absence de mise en œuvre par la Fédération de Russie de la [Résolution 1633 \(2008\)](#), la [Résolution 1647 \(2009\)](#), la [Résolution 1664 \(2009\)](#), la [Résolution 1683 \(2009\)](#), la [Résolution 1648 \(2009\)](#) et la [Résolution 1916 \(2013\)](#) au sujet de l'occupation des régions géorgiennes de l'Abkhazie et de la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud et font part de la «vive inquiétude» que suscite le traitement réservé aux Tatars de Crimée.

Nous exigeons de la Fédération de Russie qu'elle mette en œuvre les résolutions, notamment la [Résolution 2297 \(2019\)](#) et la [Résolution 2252 \(2019\)](#), qui traitent de l'érosion de la démocratie au sein même de la Fédération de Russie.

Nous exigeons que la délégation de retour et le Gouvernement russe remédient immédiatement à l'ensemble des violations des droits de l'homme qui portent atteinte à la CEDH et nous considérons que la persistance des violations de la CEDH et la poursuite de l'occupation de certaines parties des territoires de l'Ukraine et de la Géorgie exposeront les représentants de la Fédération de Russie à de nouvelles sanctions.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
ÅBERG Borianana, Suède, PPE/DC
BERAIA Irakli, Géorgie, SOC
BILOZIR Larysa, Ukraine, PPE/DC
BUTKEVIČIUS Algirdas, Lituanie, SOC
CANDU Andrian, République de Moldova, SOC
CHRISTIANSSEN Alexander, Suède, CE/AD
ENGBLOM Annicka, Suède, PPE/DC
GALE Roger, Royaume-Uni, CE/AD
GOLUBEVA Marija, Lettonie, ADLE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KARAPET Arin, Suède, PPE/DC
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KILADZE Sopio, Géorgie, SOC
KOBAKHIDZE Irakli, Géorgie, SOC
KOVALCHUK Oleksandr, Ukraine, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KUTCHAVA Kakhaber, Géorgie, SOC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LUBINETS Dmytro, Ukraine, PPE/DC
MASIULIS Kęstutis, Lituanie, PPE/DC
MERZHKO Oleksandr, Ukraine, SOC
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
OZOLA Linda, Lettonie, PPE/DC
POLIAČIK Martin, République slovaque, ADLE
POPSOI Mihail, République de Moldova, PPE/DC
SKICHKO Oleksandr, Ukraine, SOC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
SONGULASHVILI David, Géorgie, SOC
THÓRARINSSON Birgir, Islande, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, PPE/DC
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC
VOVC Liviu, République de Moldova, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 41

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts